

Image not found or type unknown



## propriété maison familiale

Par **rdesaga**, le **28/04/2010** à **13:00**

Bonjour,  
je suis marié sans contrat de mariage et j'ai hérité de mes parents pendant mon mariage la maison familiale :cette maison m'appartient elle à moi seul ou aussi à mon épouse ?  
merci pour votre réponse